



APPEL A PROJET

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2012

En Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

« Les patrimoines cachés »

Les 15 et 16 septembre 2012

*« Les trésors cachés des étangs
en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse »*

DATE LIMITE DE REPONSE : 30 JUIN 2012

Le thème des Journées Européennes du Patrimoine édition 2012 :

(D'après le communiqué du 27 février 2012 du Ministère de la Culture et de la Communication)

http://www.pole-lagunes.org/ftp/JEP2012/CP_theme_JEP2012.pdf

Invitation à la curiosité et à la découverte, la 29e édition des Journées européennes du patrimoine se déclinera sous le thème Les patrimoines cachés. Secrets d'histoire, trésors enfouis, coulisses et machineries, envers du décor... pendant deux jours le public est invité à découvrir un patrimoine rarement accessible, parfois méconnu et souvent insoupçonné.

Mis à l'honneur lors de ces Journées du patrimoine 2012, le thème du « patrimoine caché » veut ainsi lever le voile sur un patrimoine qui se trouve derrière les portes, au fond des cours, sous nos pieds, au-dessus de nos têtes, dans l'ombre ou en pleine lumière. Il s'agit de rester fidèle à la vocation première de ces Journées – rendre accessibles le patrimoine immobilier et mobilier au plus grand nombre – et de suivre pas à pas cette injonction de Proust : « Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux. »

Description du projet à l'échelle interrégionale et adapté aux sites lagunaires de la côte méditerranéenne française :

Vu le succès grandissant des éditions précédentes, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (cf. annexe), porté par la Tour du Valat en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse, se mobilise à nouveau cette année pour les Journées européennes du patrimoine.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes se propose de coordonner et soutenir des **manifestations sur le thème des trésors cachés des sites lagunaires français de Méditerranée.**

La richesse du thème des patrimoines cachés permet d'envisager des thématiques variées, propices à la découverte et à la diversification des animations sur la notion de richesse méconnue du patrimoine lagunaire.

Ces Journées européennes du patrimoine proposent de :

- plonger à la découverte du patrimoine subaquatique (épaves, traces d'habitat, ou encore le patrimoine naturel caché sous l'eau...)
- gagner en altitude pour s'approcher du patrimoine « en hauteur » (phares, tour...) ou pour lire l'organisation des étangs le long du littoral sur des photos aériennes...
- franchir les portes de sites habituellement fermés au public, accéder aux archives d'anciennes exploitations salinières...
- admirer des espèces peu souvent ou jamais visibles, et déceler grâce à des instruments d'observations spécifiques (longues-vues, microscope...) les détails imperceptibles à l'œil nu de certaines espèces végétales ou animales...
- apprécier le travail de toutes celles et ceux qui œuvrent pour faire vivre le lien qui existe entre nature et culture et pour que le patrimoine demeure un bien commun...

Le thème de cette année 2012 permet de guider les publics vers des patrimoines méconnus du littoral et de ces étangs, qu'il convient d'approcher enfin, pour mieux les connaître et les (re)découvrir, par exemple :

⇒ **Le patrimoine enfoui**

Longtemps victime de convoitises et d'une visibilité contrainte par un accès réglementé et difficile à ses sites, le patrimoine enfoui, composé de tous les vestiges et traces de l'existence de l'humanité (restes d'habitat, outils et objets d'art), possède une valeur inestimable que le thème des « patrimoines cachés » veut contribuer à faire davantage reconnaître.

L'archéologie constitue, de la même manière, un révélateur fondamental des chemins d'échanges disparus : Voie Domitienne, villes de Marseille ou Arles. Les vestiges des anciens ports lagunaires du littoral sont à même d'être mobilisés et valorisés lors de cette édition.

Osez passer le seuil d'une grotte naturelle près du ruisseau de la Madeleine. Visitez l'oppidum d'Ensérune et faites un crochet par la villa du Temple de Vénus sur l'étang de Vendres. Redécouvrez le muséo-site de Lattes au creux de l'étang du Méjean ou celui du Fortin sur l'étang de Biguglia, déambuler dans la villa gallo-romaine de Loupian ou dans le site archéologique d'Olbia niché au cœur des salins d'Hyères. Contemplez plus de vingt siècles d'histoire luire sur les pavés de la Voie Domitienne à Narbonne. Descendez au cœur du Creux de Miège, cirque naturel caché au milieu de la garrigue. Redécouvrez la cathédrale de Maguelone, ou l'abbaye de Franquevaux, et bien d'autres encore...

⇒ **Le patrimoine en hauteur**

C'est en levant les yeux que se découvrent parfois des parcelles de patrimoine insoupçonnées ou insolites, nous pensons par exemple aux oiseaux qui peuplent nos étangs. Ce patrimoine en hauteur a fait ou fait parfois partie intégrante du patrimoine paysager, sonore et chromatique des espaces lagunaires.

Bien trop souvent, l'accès au patrimoine se fait au niveau du sol, au pied du monument visité, depuis une berge d'étang. Cette 29^e édition des Journées européennes du patrimoine encourage pourtant à prendre un peu de hauteur et à gagner en altitude pour profiter d'un point de vue différent. Vues de haut, perché sur un phare ou une tour, les traces patrimoniales racontent une autre histoire sur l'identité d'un site, occasion de saisir en un coup d'oeil, par exemple, les évolutions et les enjeux d'un plan d'urbanisme. Des méthodes peu connues (prospection archéologique aérienne) ou des documents essentiels comme les plans cadastraux pourront ainsi trouver une visibilité nouvelle.

⇒ **Réserves, archives et collections**

Le patrimoine n'est pas seulement celui qui est présenté au public. Les musées et les laboratoires de recherche archéologique, géomorphologique, historique, possèdent dans leurs réserves des pièces d'exception, dans leurs laboratoires des découvertes inattendues, qui ne représentent pas ce qui ne mérite pas d'être exposé ou connu mais bien toute la richesse de la connaissance sur l'histoire de nos lagunes.

Cette approche originale offre également la possibilité de mettre en valeur le rôle des restaurateurs, des archéologues qui entretiennent au sein de leurs ateliers ou de leurs chantiers de fouilles, un lien privilégié avec le thème du patrimoine caché vu leur mission de révéler des richesses dissimulées sous les strates du temps.

Enfin, les services d'archives auront pleine vocation à ouvrir leurs portes pour ces Journées européennes du patrimoine, car ils abritent un patrimoine essentiel pour la conservation de la mémoire de l'histoire des espaces lagunaires.

L'objectif de cet appel à projet est de valoriser l'histoire des espaces lagunaires en y intégrant la notion de trésors cachés que recèlent ces milieux dans les régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse à travers l'ensemble des caractéristiques culturelles, scientifiques, artistiques et environnementales qui composent ces espaces (archéologie, nature, paysage, art, histoire...).

Il s'agit donc à travers ces journées de mettre en évidence l'évolution des sites lagunaires et la transformation du littoral méditerranéen français au cours de l'histoire, ainsi que les savoir-faire et les usages associés à ces lagunes qui ont évolué au fil du temps.

Nous invitons donc les organismes intervenants dans la gestion des lagunes, les musées archéologiques, archéologues sur les sites en Méditerranée, historiens, géologues, associations d'éducation à l'environnement, associations de sensibilisation au patrimoine culturel, etc., à participer à cette manifestation :

**EN PROPOSANT SUR VOTRE SITE DES ACTIONS THEMATIQUES
SUR LES PATRIMOINES CACHES EN RELATION AVEC LES LAGUNES :**

- des **visites de sites**
- des **sorties natures**
- des **ateliers pédagogiques**
- des **expositions**
- des **conférences**
- des **actions culturelles** (contes, théâtre, projections de films,...)...

En répondant à cet appel à projets, **vos animations pourront ainsi être intégrées au programme interrégional¹** qui sera diffusé sous forme de dépliant par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (plusieurs exemplaires vous seront envoyés), ainsi que dans un encart dans les programmes régionaux des Journées du Patrimoine diffusés largement par les Directions régionales des affaires culturelles, sous réserve de la bonne concordance d'échéanciers.

Le Pôle lagunes réalisera une communication interrégionale (communiqué de presse et médias). A noter, vous pourrez être sollicité pour une éventuelle couverture média de votre animation par notre partenaire radio, Terra One. Il appartiendra à chacun de la compléter et la renforcer au niveau local.



Pour que vos actions puissent être intégrées à ces programmes, et puissent éventuellement bénéficier d'un appui financier du Pôle lagunes², nous vous demandons de bien vouloir nous **renvoyer par voie électronique dûment rempli le fichier Excel téléchargeable en ligne** <http://www.pole-lagunes.org/ftp/JEP2012/Tableau de Saisie JEP 2012.xls>

AVANT LE 30 JUIN 2012.

Il est à noter que le thème n'est pas obligatoire pour inscrire un évènement dans le cadre des Journées du patrimoine sur les sites lagunaires mais qu'il constitue un critère pour la sélection des projets qui bénéficieront d'un appui financier.

¹ Programme 2011 à télécharger : http://www.pole-lagunes.org/ftp/JEP2011/ ProgrammeJEP2011_VF_light.pdf

² Il s'agit d'un appui financier du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, et non d'un financement en tant que tel, mis en œuvre dans la limite des moyens financiers disponibles et en fonction de la pertinence des animations proposées par rapport au thème de cet appel à projet.

Critères de sélection des projets :

⇒ Les animations proposées devront impérativement intégrer la **composante milieu naturel** sur les espaces lagunaires et littoraux méditerranéens français pour répondre à l'appel à projet.

1) Projet en adéquation avec le thème et l'esprit des journées européennes du patrimoine 2012 intégré aux lagunes et concourant à valoriser les grandes lignes de l'histoire des lagunes tant sur leur mutations sociales que paysagères :

Il s'agit de nous concentrer sur les écosystèmes lagunaires, sur les actions humaines qui ont façonné leur visage ou qui ont eu un impact sur leur biodiversité et leurs usages. A retenir également la valorisation des grands moments historiques qui ont marqué ces paysages lagunaires et surtout sur ce que nous pouvons faire pour préserver ces milieux et les traces de leur histoire.

2) Projet intégrant les problématiques, l'actualité et les politiques du territoire concerné et impliquant les acteurs de l'histoire qui ont gravité autour de ce thème :

La priorité sera donnée aux actions réalisées en partenariat ou sous couvert des structures de gestion locale. Les rapprochements entre acteurs intervenant dans le domaine du patrimoine culturel et ceux dans le domaine du patrimoine naturel seront également privilégiés.

3) Projet permettant d'évoquer les zones humides via des disciplines ou entrées originales :

Cet appel à projets permet de couvrir les disciplines naturalistes, sociales ou encore artistiques et propose une diversité dans le choix des manifestations : conférences, ateliers pédagogiques, contes, peinture, art plastique, cinéma, musique, théâtre, cuisine, etc.

« Coup de pouce » financier :

En cas de demande de soutien financier pour l'organisation d'une animation, vous pouvez nous faire parvenir le détail du budget sur papier libre (version électronique). En sus des critères ci-dessus, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes privilégiera d'abord le soutien financier de structures associatives, par rapport aux structures de type collectivité.

Le financement de l'action se fera par le CEN L-R pour les 3 régions, suite à l'établissement de bons de commande, et présentation de facture.

ATTENTION !!! Le financement des prestations est conditionné à l'obtention des subventions pour les Journées Européennes du Patrimoine 2012 par le CEN L-R dans le cadre du programme Pôle lagunes.

Bilan :

Pour constituer le bilan interrégional de ces journées à la suite de leur réalisation, nous vous demandons de vous engager à nous faire parvenir les éléments suivants sous forme numérique (une fiche bilan vous sera envoyée): un descriptif succinct des animations, le nombre de participants (adultes et enfants), des photos en précisant le lieu de prise de la photo, la légende éventuelle et le crédit photo, les visuels des outils éventuellement développés, les retours média (articles, interviews...). Ces éléments seront attendus avant la mi-octobre 2012.

Contact :

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Sonia BERTRAND – Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon

Chargée de projets LR du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Tél. 04 67 02 21 28 / Mél. pole.lagunes.lr@cenlr.org

LE POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANEENNES

Un Plan d'Actions en faveur des zones humides

Suite à la mission d'évaluation des politiques publiques en matière de zones humides, le Préfet Bernard en mis en évidence la perte de la moitié des zones humides depuis 1960. Ne représentant plus que 3 % du territoire métropolitain, la France décide d'adopter en 1995 un Plan National d'Action en faveur des Zones Humides (PNAZH) afin de sauvegarder et de reconquérir les zones humides.

Après un Programme National de Recherche sur les Zones Humides (PNRZH) qui a permis de mieux comprendre le rôle, la fonction et les valeurs de ces milieux et la mise en place d'un Observatoire National des Zones Humides (ONZH), le bilan réalisé en 2000 fait état d'avancées significatives au niveau national avec cependant un manque de relais au niveau local.

Les Pôles-relais Zones Humides pour relayer l'action au niveau local

De ce besoin de susciter et d'accompagner d'avantage les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides sont nés en 2001 les Pôles-relais « Zones Humides ».

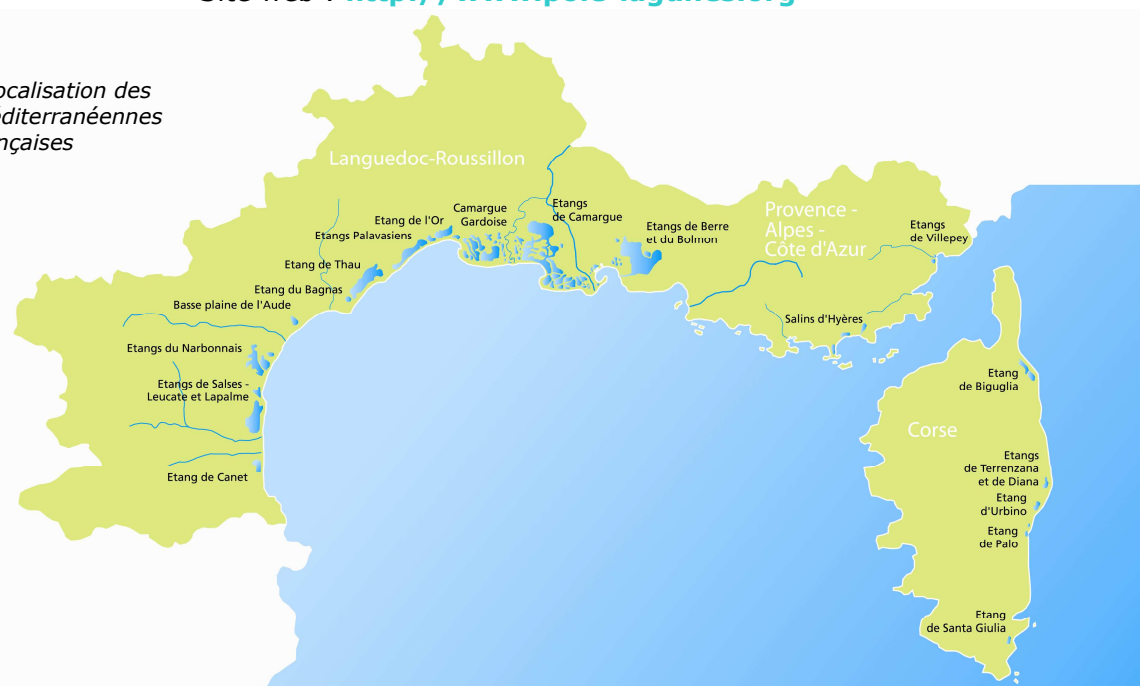
Aujourd'hui les cinq Pôles-relais, regroupant les grands types de zones humides rencontrées en France (Marais Atlantiques, Manche et Mer du Nord ; Mares, Zones Humides Intérieures et Vallées alluviales ; Tourbières ; Zones Humides d'outre mer ; Lagunes méditerranéennes), ont pour mission de relayer et démultiplier le Plan National d'Action vers les acteurs de terrain.

Site web : <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/52>

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, coordonné par la Tour du Valat, s'appuie sur le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse afin d'être bien représenté en région et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, scientifiques, socioprofessionnels...). Ayant pour objectifs d'assurer un lien entre le niveau local et national, de faciliter la circulation des informations, la mise en réseau des acteurs ou le conseil aux maîtres d'ouvrage, l'équipe du Pôle-relais lagunes méditerranéennes met à votre disposition de nombreux outils (site Internet, bases de données bibliographiques, lettres électroniques, journées d'échange...) et répond à vos attentes et besoins.

Site web : <http://www.pole-lagunes.org>

Carte de localisation des lagunes méditerranéennes françaises



Communiqué de
presse

Journées européennes du patrimoine
15 et 16 septembre 2012

Les patrimoines cachés



Contacts presse

Département de l'information et de
la communication
01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.fr

Direction générale des patrimoines
Christine de Rouville
01 40 15 35 84
christine.de-rouville@culture.gouv.fr

Façon de penser
Caroline Denhez
01 55 33 15 24
caroline@facondenpenser.com

www.culturecommunication.gouv.fr

Invitation à la curiosité et à la découverte, la 29^e édition des Journées européennes du patrimoine se déclinera sous le thème *Les patrimoines cachés*. Secrets d'histoire, trésors enfouis, coulisses et machineries, envers du décor... pendant deux jours le public est invité à découvrir un patrimoine rarement accessible, parfois méconnu et souvent insoupçonné.

Ces Journées européennes du patrimoine proposent de :

- **descendre** dans le sous-sol à la découverte du patrimoine *enfoui* (bunkers, épaves, traces d'habitat, restes de bâtiments...) et *souterrain* (catacombes, cryptes, grottes, tumuli, caves, mines, tunnels, canalisations, voies de circulation...)...
- **gagner** en altitude pour s'approcher du patrimoine « *en hauteur* » (cloches, charpentes...) ou pour lire le plan d'urbanisme d'une ville...
- **franchir** les portes de salles habituellement fermées, accéder aux coulisses (salles de théâtres, de cinémas, studios d'enregistrement...) et aux archives...
- **admirer** des objets peu souvent ou jamais exposés, et déceler grâce aux nouvelles technologies les couches imperceptibles à l'œil nu de certaines œuvres picturales...
- **apprécier** le travail de tous ceux et celles qui œuvrent pour que le patrimoine demeure un bien commun...

Les organisateurs et les partenaires

Les Journées européennes du patrimoine sont organisées par le ministère de la Culture et de la Communication / direction générale des patrimoines et mises en œuvre par les directions régionales des Affaires culturelles. Placées sous le patronage du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, elles reçoivent le concours des propriétaires publics et privés de monuments historiques, et bénéficient de l'implication du Centre des monuments nationaux, du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, de la Fondation du Patrimoine et des associations de sauvegarde du patrimoine les Vieilles Maisons Françaises et la Demeure Historique.

Elles reçoivent cette année encore le soutien de la RATP, de Michelin et de la Mairie de Paris, fidèles partenaires de la manifestation qui bénéficie d'une large couverture médias grâce au quotidien Metro, au magazine Art&Décoration, à France Télévisions et à Radio France.

Les Journées européennes du patrimoine en chiffres :

- 12 millions de visiteurs
- 16 000 monuments ouverts
- des centaines d'ouvertures exceptionnelles
- 22 000 animations (conférences, expositions, circuits, concerts, démonstrations de savoir-faire, ateliers jeune public...)
- 50 pays européens

Se renseigner

Le programme des Journées européennes du patrimoine sera accessible en ligne à partir de mi-août sur le site www.journeesdupatrimoine.culture.fr

Paris, le 27 février 2012